

## Poursuivons ensemble ce lien privilégié de confiance !

C'est dans un contexte économique, social, politique et international tendu que nous écrivons ces quelques lignes, deux semaines après la décision brutale du Président de la République de dissoudre l'Assemblée Nationale et deux jours avant le premier tour des élections législatives.

L'actualité de ce début d'été est dense dans notre département, avec d'abord les derniers préparatifs pour l'accueil des épreuves de tir sportif des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, avec aussi une saison estivale qui s'annonce très dynamique au regard des nombreuses manifestations dans nos villes et communes ! Enfin, pour l'assemblée départementale, c'est aussi la période du vote du Budget Supplémentaire (qui s'équilibre à 52 millions d'euros) au cours d'une séance importante qui nous permet de réaffirmer les lignes de conduite que nous nous sommes fixées et de vous rendre compte des différentes actions menées et des orientations politiques que nous adaptons à l'actualité et aux besoins.

Nous mesurons notre chance de pouvoir envoyer ce nouveau signal de vitalité dans une période où beaucoup d'autres Départements s'efforcent, au mieux, d'équilibrer leurs comptes.

Encore une fois, nous pouvons soutenir les projets des communes, des associations, nous pouvons moderniser

nos services, nos collègues, et offrir les meilleures conditions d'accueil, nous pouvons poursuivre notre mission de chef de file des solidarités humaines et rester aux côtés de ceux qui en ont besoin. C'est d'ailleurs le cas sur le secteur du social avec un ajustement de 2,4 millions d'euros pour l'accompagnement des enfants pris en charge par l'Aide Sociale l'Enfance, la création de nouvelles structures d'accueil de la petite enfance et des actions volontaires en faveur des personnes en situation de handicap et des personnes soutenues vers un retour à l'emploi.

Parallèlement, des réalisations nouvelles dans le domaine des routes départementales, la construction des Espaces Sociaux de Proximité de Touvent à Châteauroux et du Blanc, un fort soutien au Service Départemental d'Incendie et de Secours avec une subvention exceptionnelle d'investissement pour l'année 2024 à plus de 7 millions d'euros et un abondement de 900 000 € pour soutenir l'investissement des communes (patrimoine, vidéo-protection, aide au maintien des activités commerciales en zone rurale, fonds départemental des sports de nature, d'adaptation au changement climatique...) viennent conforter l'ambition que nous avons pour l'aménagement, le développement et la modernisation du territoire.

L'animation du territoire joue un rôle essentiel dans le cadre de vie des habitants et dans le choix qu'ils font d'être des ambassadeurs de leur département. Cette année 2024 reste une année exceptionnelle. Après le passage du relais de la flamme sur notre département qui a été une grande réussite et à quelques jours des épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'Indre se démarque.

Dans un contexte de crise de la démocratie et du lien toujours plus fragile entre les élus et nos citoyens, il nous faut des mesures fortes et comprises par tous. Notre travail, au sein du Département, repose sur l'action concrète et responsable, la proximité et la valorisation du territoire. Ce sont bien ces socles qui fondent la confiance.

**Le groupe des élus de la Majorité départementale : Gil AVÉROUS, Nadine BELLUROT, Régis BLANCHET, Gérard BLONDEAU, Gilles CARANTON, Nathalie CORBEAU, François DAUGERON, Claude DOUCET, Mireille DUVOUX, Marc FLEURET, Virginie ÉLION, Nolwenn LEROY, Jean-Yves HUGON, Imane JBARA-SOUNNI, Lydie LACOU, Gérard MAYAUD, Frédérique MERIAUDEAU, Philippe MÉTIVIER, Chantal MONJOINT, Florence PETIPEZ, Christian ROBERT, Michèle SELLERON**

---

## Aidons les EHPAD publics !

Dans notre département comme ailleurs, le manque préoccupant de moyens financiers et humains pèse fortement sur les EHPAD publics. Le coût du séjour en établissement est élevé au regard des ressources de la plupart des résidents. Nous ne pouvons pas accepter une prise en charge à deux vitesses, entre ceux qui ont les moyens d'accéder à une

structure privée (dont la qualité de service n'est pas toujours à la hauteur du prix demandé) et les autres, privés de solution. Pour permettre une fin de vie dans la dignité pour les personnes âgées, l'État, l'ARS et le Département doivent donner aux établissements publics les moyens nécessaires à leur bon fonctionnement.

**Le groupe des élus de la Gauche Républicaine, Socialiste et Écologiste: François AVISSEAU, Lucie BARBIER, Michel BOUGAULT, Anne-Claude MOISAN-LEFEBVRE**